

Le Crédit Mutuel Arkéa abonde de deux semaines supplémentaires le congé deuxième parent pour ses salariés

Brest, le 15 juillet 2021 – Dans le cadre de la réforme du congé paternité portée par le gouvernement, le Crédit Mutuel Arkéa se distingue et propose à ses salariés¹ d'abonder ce congé deuxième parent de deux semaines supplémentaires, le portant à 42 jours, avec un maintien à 100 % du salaire net.

Avancée sociale considérable, la réforme du congé paternité est entrée en vigueur ce jeudi 1er juillet 2021 et permet au père, ou à la personne vivant en couple avec la mère de l'enfant, de bénéficier d'un allongement de ce congé, le portant de 14 à 28 jours, avec 7 jours obligatoires consécutifs, à prendre dès la naissance de l'enfant.

Le Crédit Mutuel Arkéa, déjà très engagé en faveur de l'inclusion et d'une plus grande mixité, a décidé d'aller plus loin que le dispositif légal pour favoriser l'égalité professionnelle entre ses salariés. En effet, le groupe bancaire coopératif s'engage à abonder de deux semaines supplémentaires ce congé deuxième parent, le portant à une durée totale de 42 jours pour une naissance simple et à 49 jours pour des naissances multiples, avec un maintien à 100 % du salaire net pendant la prise de ce congé, qui doit intervenir dans les six mois suivant la naissance de l'enfant. Cet abondement s'inscrit dans une démarche d'équité puisque les femmes salariées bénéficiaient déjà d'une prolongation de deux semaines de leur congé maternité. Le groupe bancaire coopératif se démarque ainsi des autres banques : piloté par un tandem de femme-dirigeantes, Hélène Bernicot et Anne Le Goff, le groupe met en place des mesures fortes de mixité en faveur des hommes.

Convaincu que la réforme de ce congé deuxième parent est une opportunité de faire évoluer les mentalités au sein de la société, le Crédit Mutuel Arkéa sensibilise depuis plusieurs mois ses collaborateurs aux bienfaits de ce dispositif, grâce à un parcours virtuel ludique, une conférence sur la paternité ou encore un magazine interne dédié à ce sujet. L'entreprise souhaite inciter les salariés qui peuvent en bénéficier à prendre ce congé deuxième parent dans son intégralité, pour contribuer au rééquilibrage de la parentalité et réduire les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes, qui ont malheureusement tendance à s'accroître lors de l'arrivée d'un enfant. Le groupe a déjà déployé cette initiative au sein de sa filiale Suravenir depuis plus d'un an : la dizaine de collaborateurs éligibles à ce dispositif d'allongement du congé deuxième parent en ont tous bénéficié et leurs retours sont unanimes quant aux bénéfices.

¹ Ce dispositif s'applique aux collaborateurs de l'Unité Economique et Sociale Arkade qui est composée du Crédit Mutuel Arkéa, des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, d'Arkéa Crédit Bail, d'Arkéa Capital, de Federal Finance et de Federal Finance Gestion, soit plus de 7 000 collaborateurs du groupe Crédit Mutuel Arkéa.



« Au Crédit Mutuel Arkéa, nous avons la conviction profonde qu'il nous faut donner une nouvelle vision à la paternité et à la parentalité. Par l'abondement de ce congé deuxième parent, nous souhaitons encourager nos salariés à prendre le temps d'accueillir sereinement leur enfant, de s'approprier leur rôle de parent et de revenir au bureau sereinement. Ce dispositif est une nouvelle illustration de l'attention particulière portée par le groupe en faveur d'une représentativité équilibrée, à tous les niveaux de l'entreprise, entre les femmes et les hommes. C'est la raison pour laquelle, dès 2016, le groupe a créé une mission mixité, dont l'ambition est d'agir autant sur l'organisation du travail que sur les mentalités. »

- Véronique Crouzier, Directrice des Ressources Humaines du Crédit Mutuel Arkéa -

A propos du groupe Crédit Mutuel Arkéa

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa est composé des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Investment Services, Suravenir...). Il compte près de 11 000 salariés, 2 800 administrateurs, 4,9 millions de sociétaires et clients dans la bancassurance et affiche un total de bilan de 169 milliards d'euros. Crédit Mutuel Arkéa se classe parmi les tout premiers établissements bancaires ayant leur siège en région.

Contact Presse : Ariane Le Berre-Lemahieu - 02 98 00 22 99 - ariane.le-berre-lemahieu@arkea.com



Suivez-l'actualité du Crédit Mutuel Arkéa sur les réseaux sociaux

cm - a r k e a . c o m